



## **REVUE DE PRESSE DU 06/09/2017**

- 1- Le Ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a mis l'accent, mardi à Aïn Defla, sur la détermination de l'État à prendre en charge les besoins en énergie des citoyens d'ici à l'horizon 2030 dans le souci de leur améliorer leurs conditions de vie. La prise en charge de ces besoins nécessite la mise en place de prévisions de consommation prenant en ligne de compte à la fois le facteur démographique ainsi que celui inhérent à l'extension urbanistique, a indiqué le ministre en marge de l'inauguration d'un poste HT 60/30 KV à El Attaf (30 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

**APS.**

- 2- Le Ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a assuré à l'ambassadeur indien, M. Satbir Singh, mardi à Alger, de la disponibilité des services de son ministère pour accompagner les entreprises indiennes à investir en Algérie, notamment dans le domaine des mines, a indiqué un communiqué du ministère. L'entretien a porté, essentiellement, sur le renforcement du partenariat entre les deux pays. L'ambassadeur indien a fait part de l'intérêt de certains groupes indiens de nouer des partenariats avec des entreprises algériennes intervenant, notamment, dans l'exploitation et le développement des phosphates et d'étendre ces partenariats, dans une seconde phase, à d'autres sources minières, selon la même source.

**APS.**

- 3- Le représentant de la Direction générale des douanes, Djamel Brika a annoncé mardi à Alger l'organisation de cycles de formation dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine national au profit des agents des douanes. S'exprimant lors d'une conférence organisée par le Forum d'El Moudjahid en coordination avec l'Association Mechaal Ech-Chahid à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la création de la Direction générale des douanes, M. Brika a indiqué dans une allocution prononcée au nom du PDG des douanes algériennes M. Keddour Bentahar, ces cycles de formations visaient à "sensibiliser davantage les agents des douanes à l'importance de la sauvegarde du patrimoine national et de la mémoire collective".

**APS.**



- 4- Les possibilités de la coopération algéro-française dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que les voies et moyens de la renforcer davantage ont été évoqués par le ministre du secteur, Mohamed Mebarki, lors de l'audience qu'il a accordée mardi à l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt. Les discussions entre les deux parties ont porté sur "les relations bilatérales entre les deux pays à la lumière du document cadre de partenariat 2013-2017 ainsi que les projets en cours dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère français de l'Education nationale", indique un communiqué de ce ministère.

**APS.**

- 5- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a souligné mardi à M'sila le rôle fondamental du président de l'Assemblée populaire communale (APC) dans l'élaboration du plan d'occupation du sol (POS) en tant qu'outil de localisation des projets d'habitat et des équipements publics. "Le rôle de commune n'est pas seulement d'avaliser le POS mais de proposer les structures qui y seront implantées", a relevé le ministre lors de l'inspection du projet de 500 logements location-vente à Boussaâda, où il a suivi un exposé sur le secteur de l'habitat dans la wilaya.

**APS.**

- 6- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé mardi à M'sila que l'un des chantiers de son département est "la révision de la loi sur l'urbanisme qui date de 1990 pour l'adapter à la situation présente des villes". La révision de cette loi "inclura les dimensions liées à l'environnement, l'économie et la ville intelligente pour permettre une gestion efficiente des villes en tenant compte de l'ensemble des espaces existants à l'intérieur des cités", a soutenu le ministre lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya avec les cadres locaux de son département.

**APS.**

- 7- Le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a affirmé mardi à Alger que "le nombre de cas de viandes putréfiées n'a pas dépassé 500 cas sur les 4 millions de bêtes sacrifiées le jour de l'Aid à l'échelle nationale", relevant que les analyses vétérinaires se poursuivaient dans les wilayas ayant enregistré ces cas. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib à l'issue d'une rencontre sur le développement des systèmes d'irrigation, M. Bouazghi a affirmé que "sur les 4 millions de bêtes sacrifiées cette année lors de la fête de l'Aid El Adha, 500 cas de putréfaction des viandes ont été signalés, ce qui signifie qu'il s'agit là de cas isolés et dont le nombre est très réduit par rapport au nombre de bêtes sacrifiées".

**APS.**



- 8- Le Ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a souligné, mardi à Alger, que le recul du taux de remplissage des barrages du à la faible pluviométrie était à l'origine des perturbations d'alimentation en eau potable durant cette dernière période dans certaines régions du pays, indiquant que les services compétents avaient pris les mesures nécessaires pour contenir la situation.

**APS.**

- 9- Au total 16 wilayas ont enregistré un déficit en matière d'eau durant cet été, a indiqué mardi à Alger, M. Smain Amirouche, le directeur central de l'alimentation en eau potable au niveau de ministère des Ressources en eau. "Seize (16) wilayas dont Annaba, Souk Ahras, Gulema et Bordj Bou Arreridj ont enregistré un déficit en matière d'eau. "Il s'agit d'un cumul de plusieurs années", a fait savoir, M. Amirouche lors d'une conférence de presse portant sur le service public de l'eau et l'assainissement durant les fêtes de l'Aïd El Adha en présence des directeurs centraux du ministère des Ressources en eau.

**APS.**

- 10- La Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) va opérer un changement dans les horaires d'ouverture de ses agences commerciales et ce, à partir du jeudi 7 septembre, a indiqué mardi, un communiqué de la société. Ainsi, la SDA a précisé que ses agences commerciales ouvriront du samedi au mercredi de 8h00 à 16h30. Pour ce qui est du jeudi (espaces Caisses, accueil et conseil) les horaires d'ouverture seront de 8h00 à 12h00, a ajouté la même source.

**APS.**

- 11- Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a mis en place, à l'occasion de la rentrée sociale 2017-2018, une série de mesures sécuritaires pour garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, a indiqué mardi un communiqué de ce corps constitué. Dans ce cadre, un plan spécial a été mis en place et qui prévoit notamment le renforcement des patrouilles déployées au niveau des autoroutes et des axes principaux et secondaires en vue de " faciliter la circulation routière", indique la même source.

**APS.**



**A lire : L'Etat déterminé à prendre en charge les besoins en énergie des citoyens d'ici à l'horizon 2030**

Le Ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a mis l'accent, mardi à Aïn Defla, sur la détermination de l'Etat à prendre en charge les besoins en énergie des citoyens d'ici à l'horizon 2030 dans le souci de leur améliorer leurs conditions de vie.

La prise en charge de ces besoins nécessite la mise en place de prévisions de consommation prenant en ligne de compte à la fois le facteur démographique ainsi que celui inhérent à l'extension urbanistique, a indiqué le ministre en marge de l'inauguration d'un poste HT 60/30 KV à El Attaf (30 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Les efforts déployés par l'Etat dans le but de prendre en charge les besoins en énergie du citoyen se sont traduits par la diminution du nombre de coupures d'électricité en période de surconsommation lors de l'actuelle saison estivale par rapport aux années passées en dépit des incendies qui ont ravagé nombre de forêts, a-t-il souligné.

D'aucuns prétendent que les coupures d'électricité durant les pics de consommation ont augmenté cette année alors que la réalité est tout autre, a affirmé le ministre, soutenant que comparativement à un pays comme l'Espagne par exemple dont certaines régions ont été privées de cette source d'énergie pendant plus de 15 jours, la situation en Algérie n'a pas dépassé les normes requises.

La réalisation de 5 centrales électriques à travers le territoire national est également révélatrice des efforts traduits par l'Etat dans ce domaine, a-t-il ajouté, appelant à l'utilisation rationnelle des différentes sources d'énergie loin de toute forme de gaspillage. Il a, dans ce cadre, estimé que les tarifs appliqués encourageraient le citoyen à verser dans la surconsommation, faisant état d'une réflexion visant à revoir les tarifs chez les gros consommateurs.

S'exprimant sur le poste HT 60/30 KV inauguré, il s'est dit fier que cette infrastructure ait été réalisée par des compétences nationales, soutenant que sa mise en service renforcera la sécurité en alimentation en énergie électrique (clientèle agricole, domestique et industrielle) de plusieurs communes limitrophes d'El Attaf dont certaines relèvent de la wilaya de Chlef. Sachant que la wilaya d'Aïn Defla est avant tout à vocation agricole, il ne fait pas de doute que la mise en place de ce poste permettra notamment aux investisseurs versés notamment dans l'agro-alimentaire et le froid de lancer leurs projets , a-t-il soutenu.

La visite de M. Guitouni a par ailleurs donné lieu à l'inauguration et la mise en service de projets de raccordement au gaz naturel au profit de plus de 2400 foyers de cinq communes de la wilaya. Il s'agit des communes de Zeddine (724 foyers), Aïn Defla (200 foyers), Aïn Soltane (772 foyers), Aïn Turki (234 foyers) et Hoceinia (478 foyers).

Au cours de son intervention, le ministre a indiqué que ces mises en services feront passer le taux de pénétration en gaz de 54% à 81%, mettant l'accent sur le fait qu'un seul branchement de gaz revient à 175 000 DA par citoyen à l'Etat.

**APS.**